

Conseil d'administration de Nantes Université du 16 février 2024

Compte-rendu par les élu-es de la liste « Ensemble pour le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !

Informations générales

La présidente souhaite la bienvenue à Véronique Artus, élue NUD collège BIATSS en remplacement de Julie Belleil, ainsi qu'aux nouveaux membres élus étudiants présents (2 membres Interasso, 1 membre Union pirate, 1 membre Solidaires Etudiant-e-s). Chaque nouveau membre se présente rapidement.

Procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2023

Pas de remarque. Approbation à l'unanimité

Appel à projet « Sciences avec et pour la société » (SAPS 3)

Ce point est présenté par le vice-président (VP) développement durable. Nantes université répond à un appel à projet national sur les sciences avec et pour la société (SAPS), pour la troisième et dernière vague.

Le projet nantais est intitulé « La forge des médiations ». Il comprend trois axes : explorer les médiations scientifiques, expérimenter ces médiations et les outiller.

Les points saillants du projet relevé par le VP : la science en train de se faire, l'attention aux expressions des activités scientifiques, l'horizontalisation des savoirs, la démocratie technique, la territorialisation multiple de la forge et l'articulation étroite à d'autres acteurs.

910 000 € de subvention sont demandés.

Le projet est construit pour 3 ans.

Question posée par Ensemble : que comprend concrètement le budget ? Réponse du VP développement durable : le budget comprend notamment le financement d'un contrat post doctoral pour 2 ans, le renforcement de l'université permanente, une chaire scientifique répartie sur 4 enseignants-chercheurs (sous forme de décharge ou heures complémentaires) : le reste des moyens correspond à du fonctionnement.

Ensemble insiste sur un des principaux enjeux de la diffusion large des sciences : la définition de ce qui est de la science, et ce qui n'en est pas, dans un contexte de remise en cause des faits scientifiques et de diffusion des *fake news*. Réponse du VP : cette dimension est centrale dans le projet. « Le discernement informationnel » est un des enjeux principaux aujourd'hui. Il faut « débunker » les fausses informations.

VP développement durable : toutes les disciplines sont concernées ; cela sera pris en compte dans la constitution de la chaire.

NUD espère le succès de la chaire. Sur la chaire scientifique : s'agit-il d'un poste pérenne ? Réponse du VP : les chaires peuvent être liées à un financement dédié donc avoir une durée limitée, c'est le cas ici (3 ans).

Statut de l'élu

Le travail se poursuit, car il a été élargi au fonctionnement des instances. Dans l'immédiat, certaines mesures sont soumises au vote. Elles concernent les élu-es étudiant-es et les élu-es des personnels. Elles ne concernent que NU, car le CA n'est pas compétent sur les établissements composantes, même si ce point a été discuté et soumis au directoire qui s'est prononcé favorablement à l'unanimité. Les établissements composantes vont s'emparer des propositions en fonction de leurs spécificités.

Les mesures comportent notamment la prise en compte de leur mandat pour les étudiant-es élu-es, la prise en charge des frais de déplacement pour participer au CA.

Le détail des mesures :

Elu-es étudiant-es

Inscrire le supplément au diplôme pour reconnaître l'engagement pour les étudiants inscrits à Nantes Université ;

Adresser un courrier (de la Présidente) aux directeurs des établissements membres, aux directeurs et directrices de pôles, aux directeurs et directrices de composante et aux responsables pédagogiques pour les informer de l'engagement de leurs étudiant-es dans les instances et autoriser leurs absences ;

Proposer aux élu-es étudiant-es une référente au sein du cabinet : Julie BELLEIL, collaboratrice en charge de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus ;

Répondre aux besoins matériels (impression, boîtes mail, espaces de travail).

Elus personnels

Adresser un courrier (de la Présidente) aux directeurs des établissements membres, aux directeurs et directrices de pôle, aux directeurs et directrices de composantes et aux responsables de services pour les informer de l'engagement des personnels dans les instances et autoriser leurs absences.

Tous les élus

Tous les documents transmis aux élus seront dorénavant en français, évitant au maximum les abréviations non courantes, pour faciliter leur appropriation

La tenue du Conseil d'administration et du Conseil académique, ainsi que leurs ordres du jour seront annoncés dans la newsletter pour mieux informer la communauté de la vie démocratique de Nantes Université et lui permettre de saisir les élus en amont ;

La page web dédiée aux instances de Nantes Université sera améliorée pour rendre plus lisible la composition des instances et permettre à la communauté de mieux identifier les élus ;

Les frais de déplacement seront remboursés pour participer aux instances qui se tiennent dans une ville différente du lieu de résidence administrative ou du lieu d'études des élus (sites distants).

Interasso se félicite et remercie pour ces mesures.

Solidaires étudiantes demande si les élu-es des conseils centraux de NU qui sont étudiant-es dans des établissements composantes seront concerné-es par la prise en charge des frais de déplacement. Réponse : ce sera bien le cas.

Ensemble intervient pour souligner qu'il s'agit d'un premier (petit) pas vers une reconnaissance du travail des élu-es et des moyens nécessaires.

À propos des BIATSS, cela va sans dire que toutes doivent avoir des autorisations d'absence, mais la phrase est trop vague. Les autorisations d'absence doivent concerner les instances et le travail préparatoire. La justification des absences doit être sur la base de la confiance et de la convocation à l'instance. Par ailleurs, l'absence n'est pas suffisante : il faut ajouter des heures supplémentaires quand il y a lieu.

Ensemble demande également que les mesures concernent aussi les élu-es des établissements composantes. Ensemble fait une remarque plus générale sur ce statut des élu-es des établissements composantes : ce statut est ambigu, car ces élu-es votent sur des mesures qui finalement ne concernent que très marginalement les établissements composantes. Cela génère de la frustration pour ces élu-es. La présidente répond que certains sujets comme l'appel à projet (SAPS 3) et NEXT concernent tout NU.

Vote : Pour à l'unanimité

État d'avancement de NExT

Ce point est présenté par le VP Innovation et partenariats. L'I-Site Next a conduit à investir 30 millions d'€ en recherche, innovation, formation, international et vie de campus. L'I-site soutient la création de l'établissement expérimental.

Depuis 2023, Next a conduit à soutenir des projets : la Chaire Next « talent », des chaires PU-PH, un talent senior, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) Labex Next, la prolongation des 15 clusters Next, le lancement d'un AMI ingénierie-santé, le soutien aux projets Cofund, la relance du dispositif DeepTech Founders (aide à la création d'entreprise).

La ventilation pluriannuelle du budget Next est présentée. 41 % sont disponibles.

Les projets à venir à partir de 2024 sont évoqués, notamment le lancement de l'appel à projet Labex Next, la relance du dispositif Innovez, la création d'un parcours à l'entrepreneuriat Deeptech, le soutien à l'offre graduate et aux doubles diplômes.

La feuille de route scientifique de l'I-Site est actualisée pour les axes santé du futur, industrie du futur et santé-ingénierie.

La région exprime son soutien à Next et aux projets présentés.

Ensemble demande des détails sur les dépenses : quel montant des dépenses de fonctionnement ? Combien d'emplois ? Quels types d'emplois ont été créés ? Quel est leur statut, quel type de contrats, combien de contrats doctoraux et de postdoc ? Réponse du VP : on pourra donner des précisions, les sommes sont assez importantes. On a des soutiens qui sont très divers : par exemple le soutien à la réunion de rentrée de cette année. Financement de chargés de projet. Nous envisageons dans la mesure du possible le fait de pérenniser certains postes.

Ensemble intervient pour rappeler quelques faits sur l'évolution du financement de la recherche en France. On est passé, en quelques années, de financements donnés directement aux laboratoires, à des financements transitant par les universités. On

est désormais face à un tournant : la limitation des financements directs pour la recherche et des financements passant de plus en plus par appels à projets. Il s'agit de très gros financements : idex, labex, isite, etc. Ils mettent en concurrence les établissements, entre ceux qui l'ont ou pas, ils mettent aussi en concurrence les disciplines et les équipes. Or ce sont les vases communicants : ce n'est pas de l'argent en plus mais de l'argent à la place de. En quoi est-ce un problème ? 1) cela donne énormément de travail supplémentaire pour préparer, choisir, gérer les projets et 2) cela ne crée que de l'emploi temporaire voire précaire, car il est impossible de créer des postes statutaires avec des financements par appel à projet.

Réponse du VP : l'Isite est bien de l'argent « en plus » et pas de l'argent « à la place de ».

NUD intervient pour dire que c'est bien de l'argent « en plus » et pas de l'argent « à la place de ». Cela provient de l'argent placé sur les marchés financiers internationaux.

NUD remercie pour la présentation, car il est nécessaire de faire des points réguliers sur Next. Le financement Next produit un effet levier.

Ensemble : Next, c'est « de l'argent à la place de », et « pas de l'argent en plus » : on fait le constat, budget après budget, que nous n'avons pas assez d'argent pour notre fonctionnement annuel et nos missions de service public. Si Next était de l'argent en plus, cela impliquerait qu'on ait déjà assez d'argent pour nos missions de base, ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, les données ouvertes et les publications de recherche permettent de dire que les budgets liés aux gros AAP sont en forte augmentation tandis que les dépenses de financement récurrent sont en baisse constante quand on les rapporte au nombre d'étudiants et quand on les déflate. Pour NU : On a un I-site, et d'un autre côté, force est de constater que NU est toujours très sous-dotée !

NUD partage le constat du sous-investissement dans la recherche, du manque de moyens globaux. On plafonne à 2,4 % du PIB, ce qui est corrélé au nombre de brevets déposés. La France est très en retard.

La présidente partage le constat du manque de financements récurrents.

Projet de création de « l'Initiative »

Il s'agit de la création d'un groupement d'universités ayant obtenu un Isite. Pour porter l'excellence et donner une visibilité aux établissements. Défense par exemple de la thématique du réemploi. Une journée d'étude en octobre à Lille pour fêter le 10ème anniversaire des Isite.

Ensemble : nous nous inscrivons en faux sur la rhétorique de l'excellence, qui repose sur la différenciation des « bons » et des « mauvais ». Cela nous semble contraire à l'esprit du service public : une très bonne qualité partout sur le territoire pour toutes et tous les citoyens. Est-ce que la création de ce groupement vise à créer un nouveau lobby qui puisse faire concurrence à l'Udice ?

Réponse : Udice est un groupement des universités Idex. On a un désaccord de fond sur l'excellence qui n'est pas du tout incompatible avec le service public. Tous les collègues sont excellents et sont reconnus comme excellents. L'excellence pour tous s'illustre par exemple dans le projet Ouverture. C'est un engagement politique de toute l'équipe. Sur la création de l'Initiative : la présidente entend le scepticisme. Il ne s'agit pas d'être dans le lobbying mais d'être dans l'action. Il s'agit de défendre certains principes, dont la question du financement des universités.

NUD salue la création de l'Initiative. Il faut être pragmatique dans la réalité, la recherche d'excellence en fait partie. Il faut monter les gens vers le haut, même si parfois on met les gens en concurrence.

Ensemble intervient pour dire que le problème de la rhétorique sur l'excellence est qu'il porte en creux l'idée que ceux qui n'ont pas de label sont mauvais. Personne ne vise la médiocrité. Sur l'Initiative : nous devons collaborer mais pour le bien de tous. Comment cette collaboration va-t-elle se positionner par rapport au projet du chef de l'État concernant l'enseignement supérieur et la recherche ?

Projets immobiliers : dossiers diapos ; expertise

Ce point est présenté par le VP immobilier.

1. Implantation du département Informatique de l'IUT de Nantes sur le campus de la Fleuriaye

Pb : personne n'a eu les docs à l'IUT !!!

Ensemble intervient pour souligner la nécessaire vigilance sur la restauration (pour les étudiant-es et les personnels) ainsi que sur le transport : les transports en commun ne sont pas suffisants pour l'instant.

Ensemble intervient aussi sur la limitation du nombre de groupes à l'IUT. En effet, le projet est dimensionné pour 4 groupes en informatique, ce qui est problématique pour une filière très demandée et porteuse. Le budget est limité à 8 millions d'€, ce qui ne permet pas de faire des bâtiments plus grands permettant d'accueillir plus d'étudiant-es.

NUD intervient pour insister sur le problème de la mobilité pour accéder au site, y compris les difficultés d'accès en vélo.

L'élu Union pirate intervient sur la très très grande difficulté d'accès en transport en commun au site. C'est impossible d'être à l'heure le matin si on n'habite pas à proximité immédiate du site. C'est aussi très difficile d'accéder au centre-ville lorsqu'on réside à proximité du campus. La restauration est également sous-dimensionnée, si bien que les étudiant-es doivent aller manger dans le supermarché à côté, qui est l'un des plus chers de la région.

L'élue Solidaires étudiant-e-s intervient dans le même sens en disant que la restauration à la Fleuriaye est d'ores et déjà sous-dimensionnée.

Le VP immobilier indique que le bâtiment actuel à Joffre continue d'être entretenu jusqu'à ce qu'il ne soit plus utilisé. La présidente insiste sur le fait que la sécurité doit être assurée.

Aucune précision n'est apportée sur la destination future du bâtiment Joffre.

Ensemble rappelle que le projet existe depuis une quinzaine d'années. Le projet qui est présenté est sans doute la meilleure option possible, malgré la contrainte du budget trop limité. Le projet est bien accueilli chez les personnels concerné-es.

Vote : deux abstentions, le reste en Pour.

2. Réhabilitation énergétique du bâtiment ISITEM

Le bâtiment a toujours été une catastrophe énergétique.

Vote pour à l'unanimité.

Programme CVEC 2024

Ce point est présenté par la VP vie de campus. Le budget total s'élève à 2,5 millions d'€.

Les élu-es Interasso interviennent pour rappeler leur opposition à l'augmentation du montant de la CVEC. Ils sont cependant satisfaits des dépenses effectuées présentées dans le rapport. Ils alertent sur les dysfonctionnement du service vie étudiante.

Ensemble pose une série de questions. Dans le point « déployer des actions en faveur des diversités, de l'inclusion et de l'accompagnement aux situations de handicap », quelles sont les mesures en faveur des diversités et de l'inclusion ?

Que signifie concrètement la « mise en place d'un budget participatif à l'échelle polaire » ?

Nous soulignons la très grande importance du sujet logement étudiant ; nous estimons que cette crise est mal prise en compte pour l'instant.

Enfin, nous nous étonnons que 33 % du budget (844 k€) soit destiné aux services, sans justifications et sans projet précis.

Réponse des VP : on pourra donner des détails dans le prochain bilan. La mise en place de la CVEC s'est accompagnée d'une baisse des revenus (pour l'université). Le bilan est également envoyé au ministère qui valide la conformité des dépenses au dispositif CVEC. Sur la prise en compte des réussites et de la prise en compte de la diversité des réussites étudiantes ; un colloque est organisé en avril prochain à ce sujet. Sur le logement : on travaille avec le Crous, un rendez-vous est prévu prochainement. L'université travaille aussi avec les collectivités sur ce sujet, des liens sont pris avec des bailleurs sociaux dans le cadre de la fondation. Le logement est un point de vigilance pour les 3 villes des campus de NU. Le budget participatif vise à recueillir les idées de la communauté universitaire et à choisir des projets par un vote pour contribuer à l'amélioration au quotidien.

Solidaires étudiant-e-s ne votera pas, par principe, sur un budget qui est validé par le directoire (réponse : ce n'est pas le cas). L'élue rappelle son opposition à la CVEC.

L'union pirate souligne l'augmentation du montant de la CVEC et le risque que cela referme l'université, car la CVEC est une forme de frais d'inscription supplémentaires.

Vote : 3 absents, le reste en pour.

Rapport social unique 2022

Ce point est présenté par le directeur général des services adjoint (DGS-A).

NUD se demande si ce document est connu par les collègues. Réponse : il est mis en ligne et diffusé.

Ensemble souligne le travail fait dans les services : c'est toujours un énorme travail, avec quand même un délai qui s'allonge. Pour les personnels, nous regrettons qu'il n'y ait pas de précisions sur le fait qu'il s'agit de personnels physiques ou d'ETP.

Nous regrettons également que les informations concernant les personnels C et EC ne soit pas faite ce qui invisibilise la situation des chercheur-es. Si on fait un comparatif entre les titulaires et les contractuels :

Il y a eu plus 427 personnels entre 2020 et 2022

- 10 EC-E titulaire en moins et 104 contractuels en plus
- 8 BIATSS titulaires en moins et 125 BIATSS contractuels en plus
- Et 220 tuteurs en plus.

On est en passe de transiter vers un système à majorité de non-fonctionnaires (plus de 40 % de contractuels pour les BIATSS).

Nous nous interrogeons également sur les personnels qui travaillent pour des entreprises sous-traitantes. Qu'en est-il de leur rémunération et de leurs conditions de travail ? Les salarié-es Arc en Ciel ont en effet fait grève pour le non-paiement de salaires et de congés payés.

Réponse du premier VP : la révision des effectifs 2024 tient compte de l'augmentation du nombre de titulaires. Il considère que la création d'emplois est une bonne chose, même si ce sont des emplois contractuels. Le DGS-A indique que le rapport aurait dû être présenté en décembre au CSA (il ne l'a pas été à cause de l'ordre du jour chargé de cette instance), cela reste l'objectif. La distinction entre emplois physiques et ETP apparaît bien dans le document. Les chercheurs personnels hébergés n'apparaissent pas dans ce rapport, car ils ne sont pas des personnels de NU.

Ensemble remarque que la féminisation des catégories C augmente beaucoup. Les emplois à temps partiel sont très souvent occupés par des femmes. Chez les enseignants-chercheur-es, les écarts entre femmes et hommes sont également très nets.

Le DGS-A relève deux tendances : il y a une diminution du temps partiel, ce qui pourrait être lié à la mise en place du télétravail. Le temps partiel des hommes augmente très nettement, même s'il reste très minoritaire.

La présidente précise que le questionnement du nombre d'heures complémentaires se pose. Certains cas interrogent, une réflexion doit être menée. Il faut le faire dans le détail, car il y a différents types d'heures complémentaires.

NUD souligne la grande diversité entre les pôles, notamment sur le recours à des vacataires.

Index Égalité professionnelle : Écart de rémunération femmes-hommes – données 2022

Ce point est présenté par la VP déléguée Responsabilité sociale. L'index répond à une obligation nationale, avec un outil de calcul imposé. Il mesure les écarts de rémunérations sous trois dimensions : écarts pour les fonctionnaires, écart pour les contractuels, sous-représentation dans les 10 plus hautes rémunérations de l'établissement. Le score total est calculé/100.

Dispositif de recrutement d'apprentis

Il s'agit de recruter 5 apprentis par an (sur plusieurs années). Les droits d'inscription sont payés par l'employeur (ici NU).

Ensemble demande quels seront les débouchés possibles pour ces apprentis. Réponse : ce seront des débouchés professionnels dans le domaine d'apprentissage (par exemple RH), pas forcément dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Ensemble insiste sur la différence entre les apprentis pré et post-bac : l'apprentissage prébac a un effet négatif sur la probabilité d'obtenir le diplôme préparé et l'insertion professionnelle. Pour l'apprentissage post-bac, l'effet est neutre ou positif (selon les formations et les caractéristiques des apprentis). Réponse : ce seront principalement des apprentis post-bac, plutôt master, mais ce n'est pas fermé au prébac.

Les élu-es interasso s'inquiètent du risque d'augmenter les inégalités entre composantes.

Vote : 4 abstentions, 25 pour

Grille de rémunération des personnels BIATSS contractuels : actualisation

Vote : 2 abstentions, le reste en pour.

Montant de la prime C3 du régime indemnitaire pour les personnels enseignants-chercheurs (RIPEC) : actualisation

La présidence propose de ramener le montant de la C3 au niveau de la prime plancher nationale. Actuellement, la C3 à Nantes est de 5000 €, or cela ne permettra pas d'atteindre 45 % d'EC bénéficiaires. Les EC qui bénéficient déjà d'une prime de 5000 € continueront à bénéficier de ce montant.

Ensemble intervient pour rappeler que nous avons depuis le début demandé que le niveau de la C3 soit fixé au niveau plancher afin d'augmenter le nombre de collègues bénéficiaires. Donc nous nous réjouissons que ce soit enfin le cas. Est-ce que le montant de 3500 € permettra d'aller à 45 % des collègues ? Réponse : la PEDR n'a pas encore disparu, et il y a aussi une partie des primes IUF à verser, donc le montant plancher ne permettra pas d'aller au-delà de 45 %. Le montant devrait permettre d'atteindre 45 % bon an, mal an. La décision précédente de ne pas mettre la C3 au niveau plancher est aussi justifiée par la prise en compte nouvelle (par rapport à la PEDR) de l'investissement en enseignement, et donc une volonté de ne pas dévaloriser la nouvelle formule.

Ensemble insiste sur la frustration, la déception et le découragement que provoquent les primes, en particulier la C3. Par principe, ces primes sont inégalitaires, pour cela certains membres d'Ensemble voteront contre, car ils sont contre le principe des primes.

Vote : 2 oppositions, le reste en pour.

Pass énergie

Le point est présenté par la vice-présidente Solidarités et santé.

En 2023, un chèque service énergie a été mis en place, mais sa diffusion s'est révélée difficile. Le pass correspond à une volonté d'évolution du dispositif pour le simplifier. D'où la proposition du passage à un « pass », versé directement sur le compte des étudiant-es bénéficiaires.

Procédure : étude de la situation budgétaire de l'étudiant par une ou un assistant social du Crous ou de NU, proposition d'un montant (maximum 150 €) par la commission d'aides ponctuelles, virement bancaire. Un étudiant peut en bénéficier plusieurs fois dans l'année.

Le pass est financé par la part sociale de la FSDE.

Solidaires étudiant-e-s insiste sur la nécessité de mieux communiquer sur le dispositif.

Vote : pour à l'unanimité

Tarifs supérieurs à 5 000 € HT

Ensemble demande s'il ne serait pas possible, plutôt que de facturer la mise à disposition de locaux de NU à l'école centrale, de prévoir des échanges non marchands réciproques par convention.

Réponse : une réflexion est en cours à ce sujet.

Vote pour à l'unanimité.

Rendu compte des tarifs inférieurs à 5 000 € HT

Questions diverses

Deux questions diverses ont été envoyées par les élu-es Ensemble :

– où en est précisément NU dans l'expérimentation des mesures de « simplification » préconisées par le rapport Gillet ? NU a-t-elle fait remonter un bilan fin janvier, comme cela était demandé par le MESRI ?

– où en est la revalorisation des primes des enseignants de statut second degré (Prag-Prce) ? Quand cette revalorisation sera-t-elle effective ?

Réponses :

- sur l'expérimentation :

Le VP recherche indique qu'un document a bien été remonté au ministère par NU. 4 pages expliquant ce qu'est l'écosystème nantais, le calendrier que NU souhaite utiliser (pendant les 18 mois de l'expérimentation), l'illustration par quelques exemples de ce que NU est prête à expérimenter pour le site de Nantes. Dans le cadre de l'expérimentation, NU travaille prioritairement avec les ONR représentées localement. NU défend le fait de travailler à la simplification pour les UMR mais aussi pour les unités de recherche propres. L'enjeu de la simplification doit s'adresser à tout le monde. Le courrier de cadrage a été validé par les inspecteurs généraux qui accompagnent la démarche. Ensuite, il va y avoir une concertation avec les directeurs d'unités et les personnels des laboratoires.

Ensemble demande la communication de ce document.

Le VP recherche répond positivement mais veut attendre d'abord le retour du ministère.

sur la revalorisation des primes des Prag-Prce : arrêté le 1/08/23 pour une revalorisation, la mise en paie va se faire sur la paie de février (de façon semestrielle).

Remarque : le point concernant l'élargissement des horaires des bibliothèques universitaires et mise en place d'une prime « samedi après-midi » est reporté.